

CHRONIQUE ASSURANCE

Gérard Marinovich

*Président du conseil et chef de la direction
La Mutuelle des municipalités du Québec*

Contre vents et marées, la MMQ tire son épingle du jeu

Encore une fois, les membres-sociétaires de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) ont reçu de bonnes nouvelles lors de leur assemblée générale annuelle. En effet, la MMQ a clos l'année de son cinquième anniversaire avec des résultats fort satisfaisants, malgré un exercice plus éprouvant sur le plan de la sinistralité.

Avec ses précipitations de neige record, l'hiver de l'an dernier a fait la vie dure aux assureurs. Et la MMQ n'a pas été épargnée. Les conditions météorologiques défavorables de 2008 ont exercé une pression à la hausse sur le nombre de demandes d'indemnité présentées par les membres-sociétaires et sur le total des indemnités versées et des coûts de règlement. Contre vents et marées, la MMQ a toutefois, au 31 décembre 2008, réussi à tirer son épingle du jeu, enregistrant un bénéfice de 5,6 millions de dollars avant ristournes. Ses primes souscrites ont également augmenté de 6,5 % pour atteindre 26 millions de dollars. En outre, 13 nouveaux membres-sociétaires ont joint ses rangs, portant son effectif à 930.

Une première ristourne de 3 M\$

Sans contredit, le fait saillant de l'année 2008 a été l'émission de la toute première ristourne dans l'histoire de la MMQ. Reflet de notre excellente situation financière, le partage de cette enveloppe de 3 millions de dollars parmi 801 membres-sociétaires admissibles a engendré beaucoup de satisfaction. Ces premières vendanges ont rendu encore plus tangibles les avantages de notre formule. De plus, elles ont confirmé que nos membres fondateurs voyaient juste lorsqu'ils ont postulé que la gestion des risques, orchestrée correctement et à grande échelle, constituait la meilleure solution pour rentabiliser l'assurance des municipalités et mettre fin à la hausse constante des primes. En outre, il est réjouissant de constater que les surplus de la MMQ demeurent chez nous, profitant ainsi à l'économie locale.

Les bénéfices de la prévention

N'eut été de ses méthodes de gestion prudentes, des sommes qu'elle a investies en préven-

tion au cours des cinq dernières années et des nombreuses initiatives prises par ses membres-sociétaires dans ce domaine, la MMQ aurait probablement connu un exercice décevant, à l'image des résultats annoncés jusqu'à maintenant par bon nombre d'assureurs traditionnels.

Depuis sa création, la MMQ ne ménage absolument aucun effort sur le front de la prévention. Presque tous ses membres-sociétaires ont été visités. Trois conseillers en prévention, chacun spécialiste d'un champ de pratique, travaillent à temps plein à leur service. De plus, en soutien à ces experts, une conseillère juridique spécialiste des questions réglementaires municipales s'est ajoutée au personnel en cours d'année.

La formation est aussi mise à contribution pour faire échec aux sinistres. L'an dernier, la MMQ a conçu deux nouveaux ateliers portant sur la sécurité dans les parcs et sur les terrains de jeu, en plus de mettre à niveau le contenu de ses ateliers portant sur la protection de l'environnement.

Deux nouvelles initiatives se sont également ajoutées aux



M. Gérard Marinovich

activités de prévention récurrentes en 2008. Une vaste campagne d'examen thermographique des panneaux de distribution électrique des bâtiments municipaux de grande valeur a été entreprise au printemps. De plus, la MMQ a effectué une série de visites afin de vérifier l'état des installations de filtration et de distribution d'eau potable exploitées par ses membres-sociétaires.

Vigilance requise

L'émission de notre première ristourne, rendue possible grâce à l'importance accordée à la prévention, aura sans doute un effet tonique sur les membres-sociétaires de la MMQ. On ne pouvait espérer un moment plus opportun pour la redistribution de ce surplus. Compte tenu du contexte économique actuel, il devient encore plus essentiel de protéger la solidité financière de la MMQ. Pour ce

faire, tous ses membres-sociétaires devront se montrer encore plus vigilants à l'égard des activités qui génèrent les sinistres les plus nombreux et les plus coûteux. Ils devront, par ailleurs, apprendre à gérer de nouveaux risques, dont ceux liés à l'environnement et au vieillissement des infrastructures municipales. La MMQ devra, quant à elle, continuer d'entretenir les mécanismes qui assurent sa bonne gouvernance et maintenir ses pratiques de gestion prudentes — des principes qui ont bien servi sa cause jusqu'à maintenant et qui continuent de s'imposer étant donné la nouvelle conjoncture.

Je n'ai aucun doute sur la capacité de nos membres-sociétaires à mettre de l'avant des solutions innovantes pour contribuer à la pérennité de la MMQ et ainsi préserver l'autonomie et l'indépendance dont nous profitons grâce à elle. À preuve, en 2008, treize dossiers exemplaires ont été présentés dans le cadre du *Mérite MMQ en gestion de risques*, qui vise à récompenser les meilleurs programmes de prévention. Les travaux accomplis par la municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard, la Régie intermunicipale des incendies de la Vallée du Saint-Maurice et la municipalité de L'Ange-Gardien, en Outaouais, leur ont d'ail-

leurs permis d'être couronnées lauréates lors du Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).

Un legs à préserver

La stabilité atteinte grâce à la MMQ ne doit pas nous faire oublier les conditions difficiles qui ont marqué le marché de l'assurance des municipalités de façon cyclique jusqu'en 2003. À mesure que les administrations municipales se renouvellent, il est essentiel que celles et ceux qui assurent la relève connaissent les origines de la MMQ et soient animés par la même fierté que leurs prédécesseurs. Pour cela, préfets, maires,

conseillers et administrateurs doivent agir en ambassadeurs afin qu'anciens et nouveaux considèrent la MMQ comme un legs à préserver.

Depuis 2003, la MMQ nous mobilise et témoigne de la vitalité du milieu municipal. Bien que jeune, elle est déjà solidement enracinée dans son terroir. Unique, elle résulte de la volonté de centaines de municipalités, de MRC et de régies intermunicipales qui ont choisi de relever leurs manches et de se donner un outil de prise en charge. Il est important de faire fructifier cet héritage, car il nous appartient.



Fonds municipal vert de la FCM

Prêts à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché pour les projets de réhabilitation de sites contaminés

www.fcm.ca/fmv | fmv@fcm.ca | 613 907-6357



FCM | Fonds municipal vert
Green Municipal Fund